

## Fiche politique sur

# Les changements climatiques et l'agriculture : Le point de vue des agriculteurs

### Une préoccupation mondiale ...

Le réchauffement de la planète, que le milieu scientifique est unanime à reconnaître aujourd'hui, est devenu une priorité première pour les gouvernements et les populations du monde entier.

La communauté internationale est unanime sur ce point.

### ... pour les agriculteurs

L'agriculture est au cœur des enjeux des changements climatiques. L'agriculture est la première concernée par les effets des changements climatiques et par les solutions possibles. C'est un secteur qui à la fois **ressent les effets** des changements climatiques et qui est **bien placé pour fournir des réponses** quant à la façon d'en atténuer les effets et de s'y adapter. L'importance du rôle de l'agriculture doit être reconnue.

## Les agriculteurs ont un rôle crucial à jouer pour lutter contre les changements climatiques par la voie de mesures d'atténuation et d'adaptation

**L'atténuation** a pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Selon le rapport Stern, l'agriculture est la cause de 14 % des émissions de gaz à effet de serre. L'atténuation est donc cruciale, car l'inaction risquerait d'entraîner un réchauffement planétaire de plus de cinq degrés. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est possible grâce à des sources renouvelables d'énergie telles que les biocarburants et la biomasse, la production non alimentaire telle que les cultures non vivrières et le stockage du carbone grâce à l'adoption de pratiques agricoles durables qui contribuent au piégeage du carbone telles que la plantation d'arbres, les digesteurs de méthane, les terres humides et la gestion durable des forêts.

**L'adaptation** signifie les mesures prises pour aider les populations et les écosystèmes à faire face à l'évolution des conditions climatiques. Les mesures d'adaptation comprennent : l'adoption progressive de pratiques agricoles durables, la planification des activités, le choix des cultures, la promotion de l'irrigation durable, les systèmes d'alerte rapide, l'expérimentation de nouveaux systèmes de culture, la sensibilisation et la diffusion des résultats des recherches sur les effets des changements climatiques.

## L'impact des changements climatiques sur l'agriculture et les agriculteurs :

La détérioration de la base des ressources porte atteinte aux ressources naturelles (érosion des sols, engorgement des sols, salinisation, dégradation des terres, désertification, concurrence accrue pour l'utilisation de l'eau, disparition progressive de la biodiversité). Les moyens de subsistance des agriculteurs sont donc menacés.

Le mouvement des pôles entravera la croissance des cultures, ce qui nécessitera des changements dans les modes de culture ou de récolte et dans les pratiques de gestion. Ce sont les pauvres qui seront les plus durement frappés par les conséquences du réchauffement de la planète.

La dégradation et la désertification des terres seront exacerbées. La conséquence de ce phénomène est double :

- exode rural (migration)
- concurrence accrue pour les ressources naturelles, ce qui entraîne des conflits.

## Que manque-t-il aux agriculteurs?

➤ **Manque de connaissances sur l'effet des changements climatiques sur l'agriculture et les agriculteurs.** Comme la production et la diffusion des connaissances locales sur les effets des changements climatiques sont insuffisantes, il est difficile de faire des prévisions précises et de prendre des mesures d'adaptation. L'adaptation aux changements climatiques manque d'orientation, et les capitaux nécessaires à l'implantation des mesures d'adaptation qui s'imposent ne sont pas suffisants. La recherche agricole favorable aux pauvres fait particulièrement défaut.

➤ **Les gouvernements et la communauté internationale n'incitent pas assez** les agriculteurs à se tenir au courant des technologies agricoles favorables au climat.

➤ **Manque d'instruments de gestion des risques relatifs aux dommages causés par les intempéries,** surtout dans les pays en développement. En fait, les marchés traditionnels de l'assurance et les ententes officieuses d'assurance entre les agriculteurs et les membres de la collectivité des pays en développement ne suffisent pas comme préparation aux changements climatiques.

Il faudrait favoriser la création de fonds de garantie d'assurance-récolte par les gouvernements nationaux pour aider les agriculteurs à recouvrer les pertes encourues et à stabiliser leur revenu dans une situation de vulnérabilité climatique croissante.

➤ **Des cadres stratégiques incomplets** ne permettent pas d'envisager les effets des changements climatiques et les mesures d'adaptation : Les cadres stratégiques gouvernementaux et les objectifs des règlements ne correspondent pas aux buts visés d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation.

## La réforme des politiques gouvernementales dans la perspective des changements climatiques devrait comprendre les éléments suivants :

➤ **Intégration de la vulnérabilité climatique dans les politiques agricoles. L'adoption d'une stratégie nationale et la prévision budgétaire** des pertes financières causées par les phénomènes climatiques qui se répercuteront sur la sécurité alimentaire s'imposent. La prévision des besoins des agriculteurs par la voie de consultation facilitera la mise en œuvre de programmes de remise en état.

➤ **Instauration d'avantages fiscaux et des programmes de gérance** pour inciter les agriculteurs à prendre l'initiative d'adopter des pratiques agricoles plus durables. Il faudrait en particulier créer un système de **crédits de carbone à verser aux agriculteurs.**

## La contribution du milieu de la recherche et du développement devrait comporter les mesures suivantes :

- Développement de technologies nouvelles pour faire face aux changements climatiques et prévoir la variabilité climatique, notamment au chapitre des systèmes d'alerte rapide.
- Mise au point de modèles perfectionnés d'études régionales qui permettraient une adaptation à des changements éventuels, c'est-à-dire des recherches plus poussées sur les effets éventuels des changements climatiques sur l'agriculture.
- Production de renseignements sur les changements climatiques concernant précisément l'agriculture.
- Collecte et diffusion de projets de transfert technologique, de savoir indigène et de programmes de formation agricole pour repérer et multiplier les pratiques de bonne gestion.
- Étudier et planifier les domaines sur lesquels devraient porter la recherche et le développement en créant des partenariats entre agriculteurs et chercheurs (ex. : projets de recherche sur les techniques d'exploitation de l'énergie à la ferme).

### Mobilisation internationale

- Le système de marché de contingents d'émissions, qui n'inclut pas l'agriculture, ne suffit pas à respecter les engagements internationaux. Toutefois, le système de mécanisme de projets constitue pour l'agriculture une occasion de contribuer à l'atténuation des changements climatiques.

- Les mesures d'adaptation et d'indemnisation pour les pertes causées par les changements climatiques doivent être intégrées aux priorités et activités financières des agences de développement, ainsi qu'aux stratégies de réduction de la pauvreté et aux projets de développement.

- Malgré l'existence de divers **mécanismes financiers** destinés à soutenir les mesures de lutte contre les changements climatiques, **certaines améliorations s'imposent sur les plans suivants :**

\* Le recours au Fonds des pays les moins avancés comme mécanisme de financement de l'adaptation des agriculteurs aux effets des changements climatiques.

\* Un accès direct des organisations agricoles nationales aux fonds de la CCNUCC. Ces fonds sont actuellement réservés aux gouvernements nationaux qui sont parties de la Convention.

\* Les fonds existants d'autres accords multilatéraux sur l'environnement pourraient servir à contribuer aux efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers. Ceci pourrait se faire en intégrant les objectifs concernant les changements climatiques à des projets de lutte contre les problèmes environnementaux qui s'y rattachent.

- Il faut développer les **synergies** entre les trois **Conventions multilatérales des Nations Unies sur l'environnement**, à savoir la CCNUCC, l'UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) et la CDB (Convention sur la diversité biologique), aux fins de tirer le meilleur parti possible des ressources financières, physiques et sociales. Les synergies doivent insister tout particulièrement sur le renforcement des capacités, l'échange d'information, le transfert technologique et les rapports d'émissions de carbone.

## Quelles mesures s'imposent dans l'immédiat?

Les gouvernements et la communauté internationale doivent **intervenir** immédiatement pour réduire le réchauffement planétaire et les pressions qui s'exercent sur l'environnement. L'avenir de la planète et tout particulièrement celui de l'agriculture en dépendent.

La première étape de la lutte contre les effets des changements climatiques sur l'agriculture consiste à reconnaître que les **agriculteurs** ont un rôle crucial à jouer sur le plan de **l'atténuation et de l'adaptation**. En fait, ils sont un élément de solution.

Les changements climatiques ont un impact réel sur l'agriculture et, par le fait même, sur les agriculteurs et les collectivités rurales, qui ne peuvent faire face à cette situation sans **soutien**.

La création d'**instruments de gestion des risques** s'impose pour permettre aux agriculteurs de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques.

Les agriculteurs qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques par leurs activités de piégeage du carbone devraient recevoir des **crédits de carbone**. Ces crédits de carbone offrirait aux agriculteurs une autre source de revenu tout en favorisant les bonnes pratiques agricoles.

Il importe de **faire participer les organisations agricoles** aux mécanismes décisionnels, à la conception et à l'exécution des mesures qui se rattachent aux stratégies des changements climatiques, et à élaborer des cadres de participation des agriculteurs.



*Cette fiche politique s'inspire de la déclaration de politique générale de la FIPA « Atténuation des effets des changements climatiques et adaptation : le rôle des agriculteurs », disponible sur le site Internet de la FIPA à l'adresse suivante :*

[http://www.ifap.org/en/publications/documents/PolicyStatement\\_ClimateChange\\_Eng.pdf](http://www.ifap.org/en/publications/documents/PolicyStatement_ClimateChange_Eng.pdf)

**Décembre 2007**

La **FIPA** est l'organisation mondiale des agriculteurs qui représente plus de 600 millions de familles d'agriculteurs regroupées en 115 organismes nationaux répartis dans 80 pays. Il s'agit d'un réseau mondial où les agriculteurs des pays industrialisés et des pays en développement échangent leurs préoccupations et établissent des priorités communes. Fondée en 1946, la FIPA défend les intérêts des agriculteurs à l'échelon international et a un statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

**www.ifap.org**